

France Logistique se réjouit de la relance, sous sa présidence, des travaux visant à une trajectoire crédible de décarbonation des transports routiers de marchandises

La décarbonation des transports routiers de marchandises est l'un des piliers de la stratégie proposée par France Logistique pour une logistique verte et compétitive.

Sous l'impulsion de la filière, le précédent Gouvernement a mis en place une « taskforce » consacrée à la transition énergétique des véhicules de transport routier de marchandises et de voyageurs.

Comme France Logistique l'avait souhaité, ces travaux sont prolongés, et leurs perspectives amplifiées dans le cadre de la Stratégie Française Energie-Climat (SFEC).

Anne-Marie Idrac remercie le Gouvernement d'avoir chargé France Logistique de présider la partie de ces travaux relative au transport routier de marchandises.

La « taskforce transition du transport routier » a déjà permis une convergence des analyses

La taskforce a réuni, depuis 2021, l'ensemble des acteurs concernés par la transition énergétique du transport routier de marchandises et de voyageurs : les constructeurs, énergéticiens, transporteurs avec les ministères.

Les principaux constats sont à ce stade :

- Une maturité très variable des solutions technologiques et industrielles selon les usages (poids, autonomie, distances) ;
- Des délais importants pour un déploiement à l'échelle industrielle de solutions décarbonées notamment pour les véhicules lourds ;
- La nécessité de soutiens publics puissants pour améliorer la disponibilité des véhicules et celle des énergies autres que le diesel et pour accompagner les transporteurs dans ces transitions coûteuses.

Une feuille de route attendue pour donner de la visibilité au secteur, dans le cadre de la stratégie française énergie/climat

En application de l'article 301 de la loi climat et résilience, le transport routier doit, comme les autres secteurs de l'économie, élaborer avec les administrations sa feuille de route de décarbonation ; ces travaux alimenteront pour 2023 la future stratégie française énergie/climat.

Ils devront :

- Identifier les calendriers de disponibilité des véhicules et des énergies décarbonées selon les segments – véhicules utilitaires légers, véhicules lourds d'usage urbain, véhicules longue distance...
- Mettre en cohérence les leviers permettant d'accélérer la transition énergétique du transport routier : aides publiques, réglementations nationales et locales, investissements ...
- S'inscrire dans le contexte européen et assurer la compétitivité du pavillon français ;
- Sans attendre la définition globale de la stratégie, porter une attention particulière aux calendriers et conditions de mise en place des ZFE ; à ce titre, France Logistique se réjouit de l'association prévue des collectivités locales aux travaux.

Leurs premiers résultats seront portés à la connaissance du comité interministériel de la logistique (CILOG) attendu pour l'automne.

A propos de France Logistique

Créée le 8 janvier 2020 et présidée par Anne-Marie IDRAC, l'Association France Logistique regroupe et coordonne l'ensemble des acteurs privés de la filière logistique française. Elle rassemble à la fois les principales organisations & associations professionnelles (AFILOG, AUTF, CGI, FNTR, OTRE, TLF/TLF Overseas) ainsi que des entreprises du secteur. La filière logistique française représente 10% du PIB et 1,8 M d'emplois. www.francelogistique.fr  

